

Information de prestataire

Par chjacquel

Bonjour,

J'ai demandé a un prestataire de me résoudre un problème. Mais il veut me facturer beaucoup trop cher. Il m'a indiqué oralement sa méthode que je peux reprendre facilement car j'ai compris ce qu'il avait fait. Il n'y a pas de contrat ni clause de confidentialité.

Puis je faire ma propre méthode bien que j'ai reçu des indications du prestataire ?

Merci,
Christophe